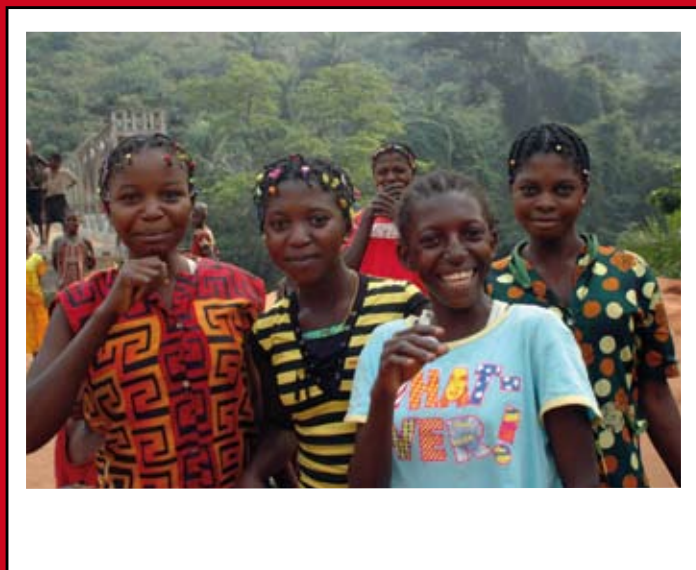




# SOS Enfants Abandonnés asbl

Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde

A.S.B.L. fondée par André MOTTE DIT FALISSE - Rue de Tilleur, 54 à B-4420 Saint-Nicolas - Belgique



Le temps de Noël vient de s'achever, temps de joie et de fête. Temps de fête, du moins pour ceux qui ont l'esprit à la fête et qui en ont les moyens !

Janvier est le temps des bilans, des résolutions et des vœux. Pour nous, qui à longueur d'années vous invitons à penser aux enfants du monde et à prendre une part à leur « avancement », le bilan est satisfaisant et c'est à vous qu'en revient le mérite.

Mais vous nous permettez de dépasser le cadre de l'action humanitaire, combien nécessaire mais insuffisante. Si nous considérons l'état du monde et les conditions de vie des hommes à travers le monde, dont certes nous ne portons pas à nous seuls la responsabilité, les bilans, sont, hélas, teintés d'amertume. Il est peu d'endroits où les sociétés et les économies puissent être reconnues comme porteuses de développement pour leurs populations. L'ordre international qui

## ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

## DE BASE DU CENTRE D'AIDE

## AUX FILLES MÈRES ET A LEURS

## ENFANTS, A GUNGU (RDC)

les encadre et devrait les soutenir est si souvent pris en défaut ! Beaucoup de pays du Sud manquent cruellement de ressources naturelles et occupent les positions les plus défavorables à la surface du globe, comme le sahel par exemple. Mais beaucoup d'autres jouissent de grandes richesses, jusqu'à constituer des « scandales géologiques », sans que la majorité de la population y soit mieux lotie.

A la base des situations de misère que l'on trouve dans le Sud, nous reconnaissons un problème de volonté politique et de solidarité humaine. S'il est encore possible de faire un vœu pour ces pays, le nôtre serait que les responsables politiques en charge, dans les pays comme dans l'organisation internationale aient la lucidité, le sens de la justice, le courage nécessaire pour, pas à pas, changer le monde.



**Vous connaissez déjà le Centre de récupération et d'encadrement de filles mères et de leurs enfants de Gungu, en République Démocratique du Congo. C'est le troisième appel que nous vous adressons en sa faveur.**

**Si nous y revenons, c'est que, à la fois, l'œuvre est importante et correspond bien à notre but d'aide à l'encadrement des enfants, que les moyens de financement des équipements sont rares car il faut d'abord faire face aux besoins quotidiens, qu'aussi, ce projet bénéficie d'une bonne organisation et que donc l'aide qu'on lui apporte est gérée avec efficacité par les Sœurs de Saint Joseph de Turin.**

## **Contexte et problématique du projet**

Vous vous souvenez que Gungu est le chef-lieu d'un territoire (division administrative équivalent d'un arrondissement) dans la province du Bandundu, à quelques 765 km de Kinshasa, au Congo. A Gungu, on compte

environ 18.200 habitants et dans le territoire, environ 865.000 : région de savane tantôt boisée tantôt herbeuse mais très pauvre. La tendance à l'exode rural pour fuir la pauvreté et l'immobilisme des campagnes fait qu'un grand nombre d'enfants et de jeunes se retrouvent à Gungu et que les besoins en moyens de formation sont très élevés.

Il faut donc organiser ces formations et là est le problème. S'il est vrai que la fonction des centres ruraux comme Gungu est principalement d'organiser la formation de la jeunesse, il en est ainsi dans tous les pays du monde, ici la difficulté est très grande car les moyens font défaut. Notamment pour l'équipement didactique. Ainsi les travaux d'apprentissage ou de secrétariat se font encore avec des machines à écrire à ruban carbone que plus personne ne fabrique et qui ne survivent, pour peu de temps, que par des mystères d'ingéniosité. Pour un travail soigné et propre, il faut aller jusqu'à KIKWIT, c'est-à-dire à 165 km. Pour trouver un ordinateur, une imprimante, un photocopieur, une reliure...

## **Les objectifs de ce nouveau projet**

1. Equiper le centre de machines actuelles, pour des travaux clairs, soignés durables
2. Economiser les énergies et les moyens financiers déjà minimes, en évitant de faire 165 km. pour tout travail d'impression
3. Améliorer pour les habitants de Gungu, en particulier les élèves et les enseignants, la qualité des services pédagogiques, sociaux culturels et éducatifs
4. Contribuer à l'autofinancement du Centre.

Visitez notre site :

[www.sosenfantsabandonnes.be](http://www.sosenfantsabandonnes.be)

# AUX FILLES MÈRES ET A LEURS ENFANTS, A GUNGU (RDC)

**Les bénéficiaires** du projet sont au premier rang les élèves et leurs professeurs, le Centre lui-même et la population de Gungu.

Rue Longue, 60 B1320 Beauvechain  
Tél. (0032)488 27 47 63  
[macarius17@yahoo.fr](mailto:macarius17@yahoo.fr)

**Le devis estimatif** se présente comme suit :

1. Une photocopieuse-imprimante laser DCP 7030	200 €
2. Un ordinateur, écran plat	700 €
3. Trois enrouleurs de câble	30 €
4. Frais d'expédition (10€ x 15kg)	150 €
<b>Total</b>	<b>1 080 €</b>

Nous vous proposons donc d'apporter votre contribution à l'acquisition d'un équipement informatique de base du centre d'accueil, de prise en charge et d'éducation de filles-mères et de leurs enfants, équipement qui permettra de rendre service à l'ensemble de la communauté locale de Gungu. Comme souvent pour les propositions que nous vous soumettons, voici un projet modeste, au sens où il est à la portée de votre générosité. Mais c'est un projet important car il peut changer de manière substantielle, les conditions dans lesquelles les travaux administratifs et l'action pédagogique et culturelle sont menées à bien.

## Les responsables du projet

Pour l'organisation et la gestion :  
Sœur Bernadette NDENGI, des sœurs de Saint-Joseph de Turin/Gungu, BP 7245 KINSHASA. Tél. (00243)819 214 714.

Personne juridiquement responsable :  
Curé de la paroisse de la Sainte-Famille à Gungu, BP. 7245 KINSHASA

Représentant en Belgique :  
Père Macaire GITANGO

Pour vous chers lecteurs qui nous accompagnez fidèlement et accordez votre soutien aux projets que nous vous soumettons, soyez assurés de notre reconnaissance. Et que l'année vous soit favorable.

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou le notaire de votre choix.

Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à [remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire](#) :

Veillez verser tous les mois, la somme de 5€ - 10€ - 20€ ou ..... (au choix).

de mon compte n° .....-.....-.....

au profit du compte 000-1422898-05 de SOS Enfants Abandonnés rue de Tilleur n° 54 à 4420 Saint-Nicolas.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Mes coordonnées :

Nom : .....

Prénom : .....

Rue : .....

N° : .....

Code postal : .....

Localité : .....

Date : .....

Signature :

# SOS ENFANTS ABANDONNÉS VOUS COMMUNIQUE :

**Appel :**

**ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE  
DE BASE DU CENTRE  
D'ACCUEIL DE FILLES MÈRES  
ET DE LEURS ENFANTS  
À GUNGU (RDC)**



Si vous préférez recevoir notre bulletin par mail, merci de nous communiquer votre adresse e-mail (nous épargnerons ainsi des frais de port)

**C.C.P. 000-1422898-05 ou Fortis 240-0010260 -79  
de l'asbl S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS**

Membres : Dardenne Emile, Lehaire Ernest, Carnoy Gaëtan, Motte dit Falisse Jacques & Emmanuel, Biquet Paul, Remouchamps André, Borrelli Nicolas.

**Siège social, correspondance et secrétariat :**

**54, rue de Tilleur à B-4420 Saint-Nicolas (Belgique)**

**Tél/fax : 04 252 22 28 de 12h à 16h (sauf mercredi)**

e-mail : [sosenfantsabandonnes@swing.be](mailto:sosenfantsabandonnes@swing.be) - [www.sosenfantsabandonnes.be](http://www.sosenfantsabandonnes.be)

S.O.S. ENFANTS ABANDONNES est officiellement reconnu par le Ministère des Finances. Nous vous rappelons que vos dons sont déductibles fiscalement à partir de 30 euros par an.

**Pour nous faire un don de l'étranger, communiquer à votre banque :**

**Nos coordonnées et notre n° de compte (voir ci-dessus)**

**Notre code IBAN : BE58 2400 0102 6079 - Code BIC : GEBABEBB - Banque Fortis Belgique**

Editeur responsable : Ernest LEHAIRE, rue de Tilleur 54 - 4420 Saint-Nicolas



**COPIE CLIENT / KOPIE CLIENT**

montant en lettres / bedrag in letters

date mémo/memodatum    montant en EUR / bedrag in EUR

compte donneur d'ordre / rekening opdrachtgever

compte bénéficiaire / rekening begunstigde

**240-0010260-79**

nom bénéficiaire / naam begunstigde

**S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS**

**4420 SAINT-NICOLAS**

communication / mededeling

date de remise / datum afgifte



Copie client, présenter uniquement en cas de versement  
Kopie cliënt enkel bij storting voorleggen

**EURO**    signature(s) / handtekening(en)

date de signature / datum ondertekening

**VIREMENT OU VERSEMENT  
OVERSCHRIJVING OF STORTING**

*En cas de complètement manuel, un seul caractère noir (ou bleu) par case  
Bij manuele invulling, één zwart (of blauw) karakter per vakje*    *Ne pas accepter en paiement  
Niet ter betaling aanvaarden*

date mémo (facultatif) / memodatum (facultatief)    montant / bedrag    **EUR**    **CENT**  
(uniquement pour exécution dans le futur)    (enkel voor uitvoering in de toekomst)

compte donneur d'ordre / rekening opdrachtgever    compte bénéficiaire / rekening begunstigde

nom et adresse donneur d'ordre / naam en adres opdrachtgever    nom et adresse bénéficiaire / naam en adres begunstigde

**S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS**

**RUE DE TILLEUR, 54**

**4420 SAINT-NICOLAS**

communication (en MAJUSCULES) / mededeling (in HOOFDLETTERS)

*Ne rien écrire ci-dessous / hieronder niets schrijven*

